

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Halte Les Étoiles MB Inc.		Date d'inspection Le 20 février 2026
Nom de l'établissement Les Etoiles de Marguerite-Bourgeoys		Numéro de permis 2018470
Adresse 238 rue Marguerite-Bourgeoys Caraquet NB E1W 1B7		Numéro de téléphone (506) 888-6057
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	27 févr. 2026	
Commentaires: La garderie doit effectuer un exercice d'évacuation avant la fin du mois pour corriger le manquement.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	27 févr. 2026	
Commentaires: La garderie doit effectuer un exercice d'évacuation avant la fin du mois pour corriger le manquement.			

Commentaires généraux
La visite de l'établissement a été effectuée en après-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté. Les documents suivants sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement : ☐ Le permis et le rapport d'inspection ☐ La routine quotidienne ☐ Les procédures d'évacuation ☐ Le nom de l'administrateur/exploitant ☐ Le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur La pratique du mois dernier n'a pas été effectuée. Une entente a été conclue avec la direction pour qu'un exercice d'évacuation soit mené dès demain. Un courriel de confirmation sera envoyé. Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre pour confirmer la communication. À mon arrivée, les enfants sont à l'extérieur. Par la suite, les enfants s'installent pour soit aller au centre de plaine aire et le reste est à la cafétéria à regarder les Jeux olympiques pour les enfants qui ont le goût.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 février 2026

Date

original signé par
Julie Frenette

Le 20 février 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"